

L'APPEL, PAS LA PELLE !!



JOURNÉES TECHNIQUES VIPÈRES | MUROL, 5 & 6 MAI 2026

SOS serpents et vipères en Auvergne:

Associer médiation, sensibilisation et protection

Auteur: Samuel Gagnier - ORA



1. Rappels

Arrêté ministériel du 8 Janvier 2021

Atteintes à l'espèce



La destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle dans le milieu naturel

Atteintes à son habitat naturel



La destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos

Les trafics et la commercialisation

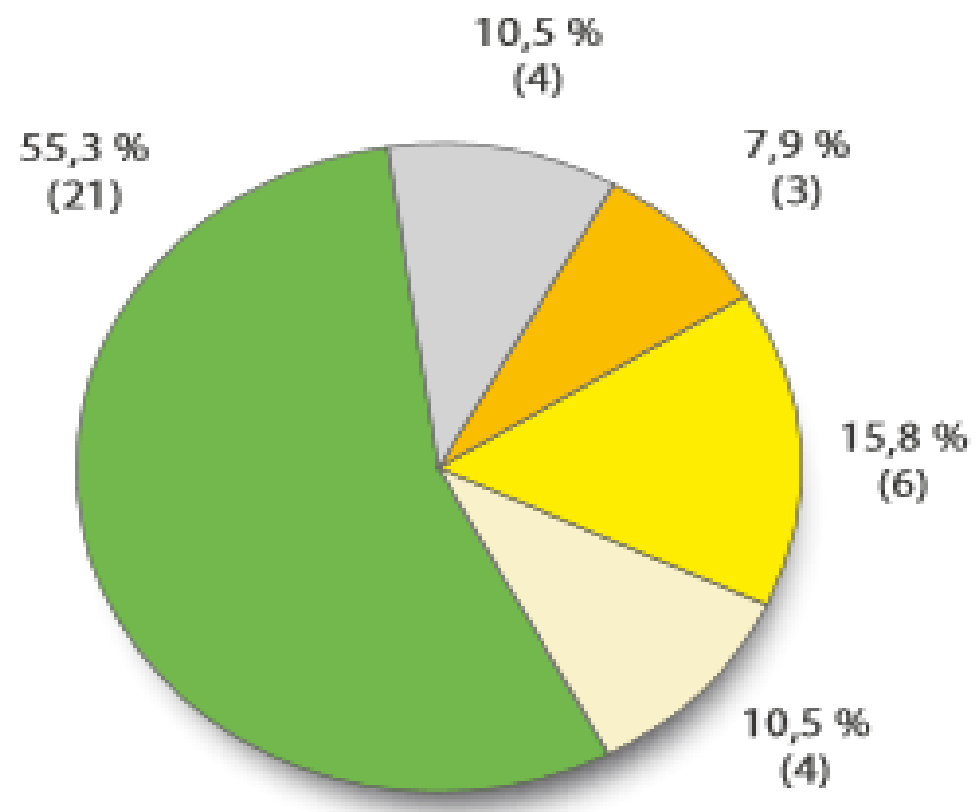


La détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés

Incluant les vipères

1. Rappels

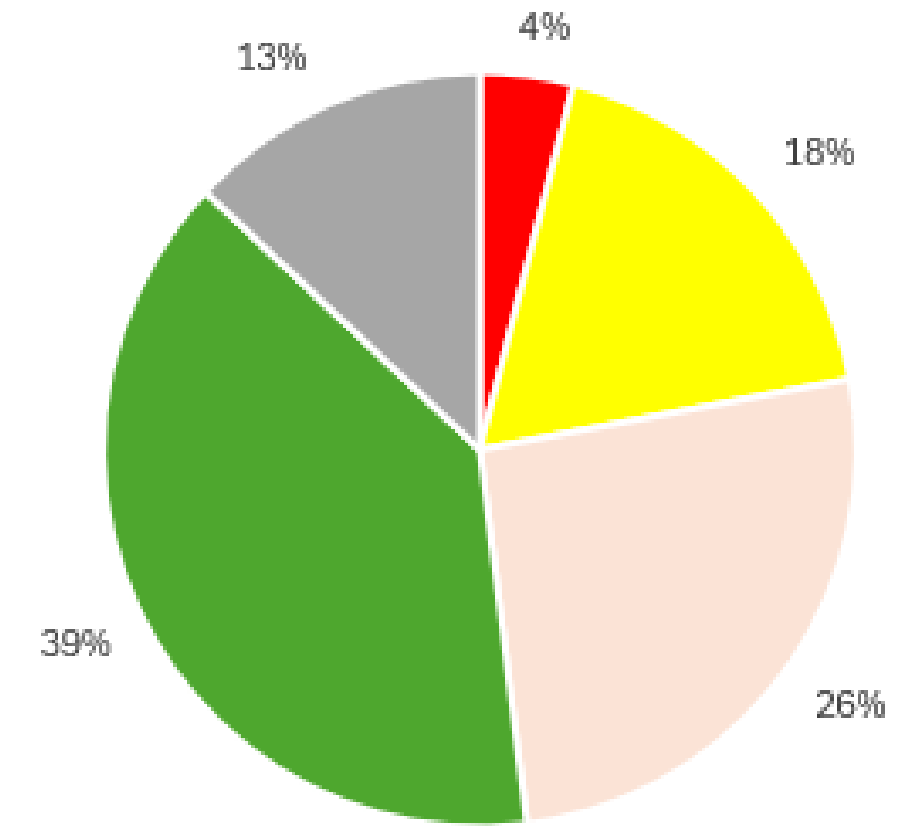
Tendances



Reptiles

*Liste Rouge des espèces menacées en France - Reptiles
UICN (2015)*

- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes



*Statuts de conservation des reptiles d'Auvergne Rhône-Alpes
LPO (2024)*

1. Rappels

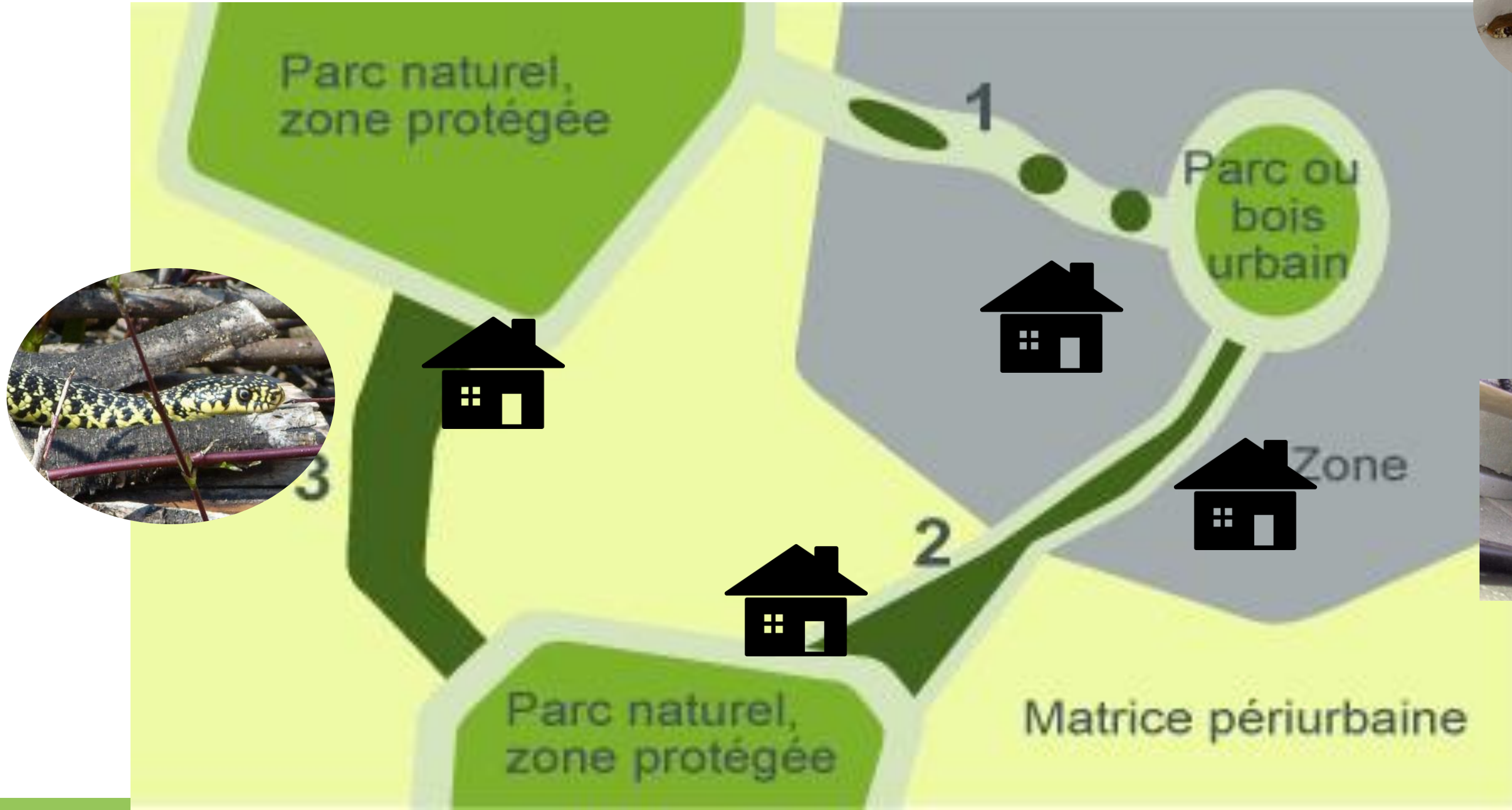
Tendances

Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR Europe (2025)	LR France (2015)	LR AuRA (2024)
Viperidae	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	VU	LC	NT
Viperidae	Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	LC	VU	VU
Viperidae	Vipère de Seoane	<i>Vipera seoanei</i>	NT	VU	Absente

Liste Rouge des reptiles et amphibiens en cours de révision.
Actualisation prévue pour 2026

2. Le réseau SOS serpents

Génèse



2. Le réseau SOS serpents

Structuration du réseau



Bénévoles formés au cours d'une journée et demie de formation



Titulaires des dérogations pour la capture et le déplacement- relacher à proximité

Harmoniser au niveau régional



+



=



2. Le réseau SOS serpents

Structuration du réseau

Référencés par secteur (commune)



Groupe Whatsapp



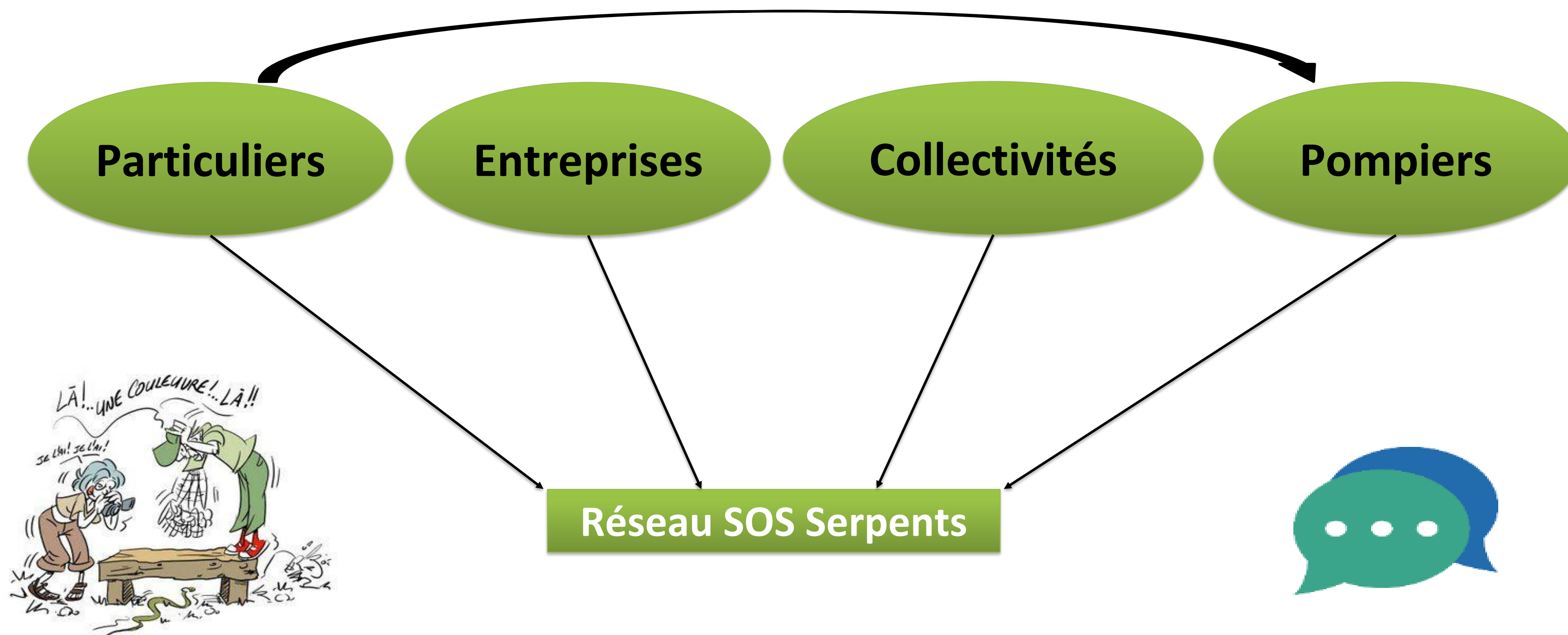
2. Le réseau SOS serpents

Sensibilisation- communication



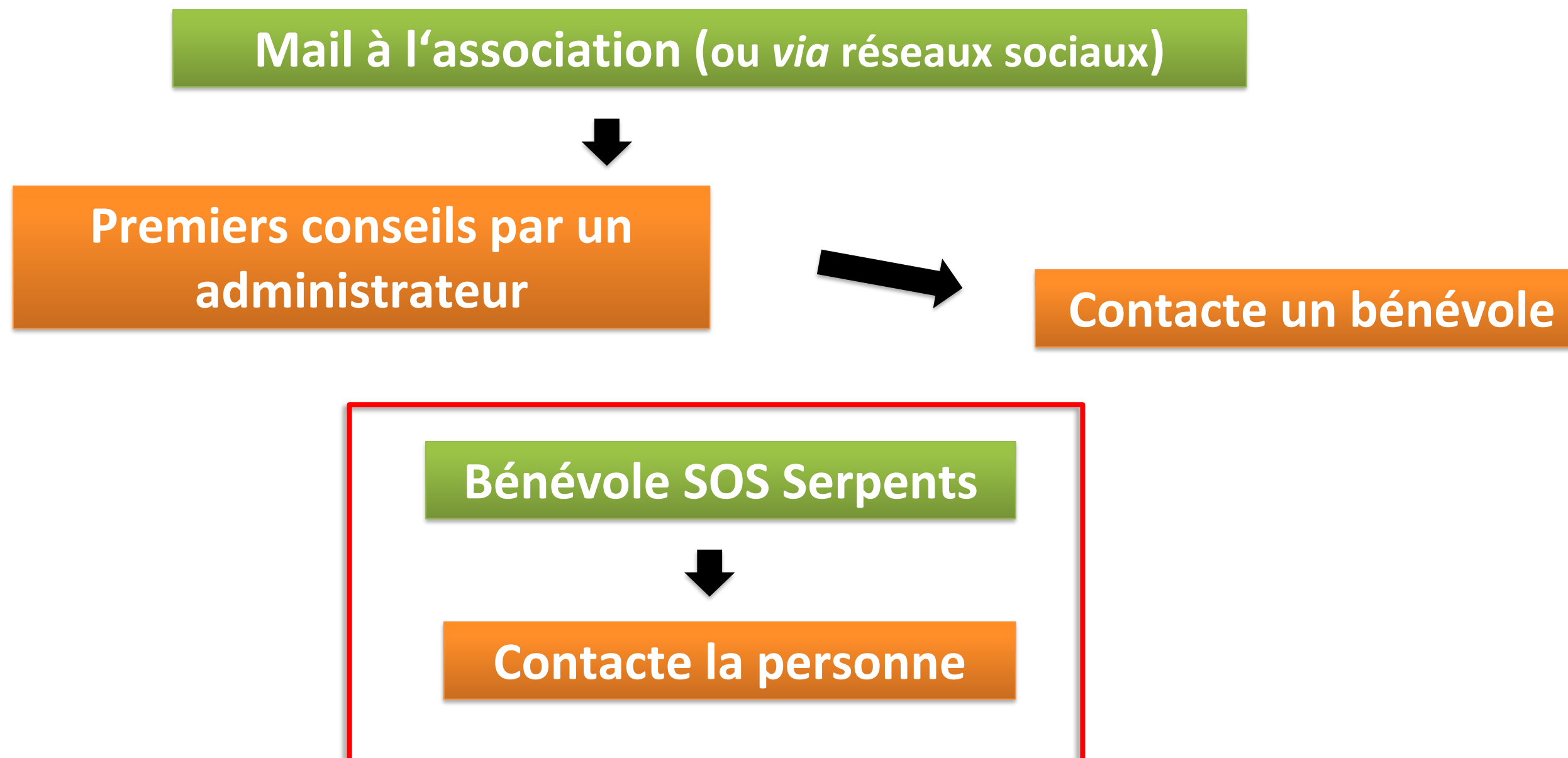
2. Le réseau SOS serpents

Des interlocuteurs diverses



2. Le réseau SOS serpents

Le traitement des demandes



2. Le réseau SOS serpents

J'analyse la situation

Le serpent n'est pas dans une habitation

Le serpent est dans une habitation

J'essaie d'identifier l'espèce en demandant une description / photo

Couleuvre

Vipère

Exotique

Couleuvre

Vipère

Je rassure la personne et lui explique que c'est tout à fait normal

Je transmets aux pompiers

Je demande à la personne de fermer hermétiquement la pièce ou de garder l'animal à vue

La cohabitation est possible

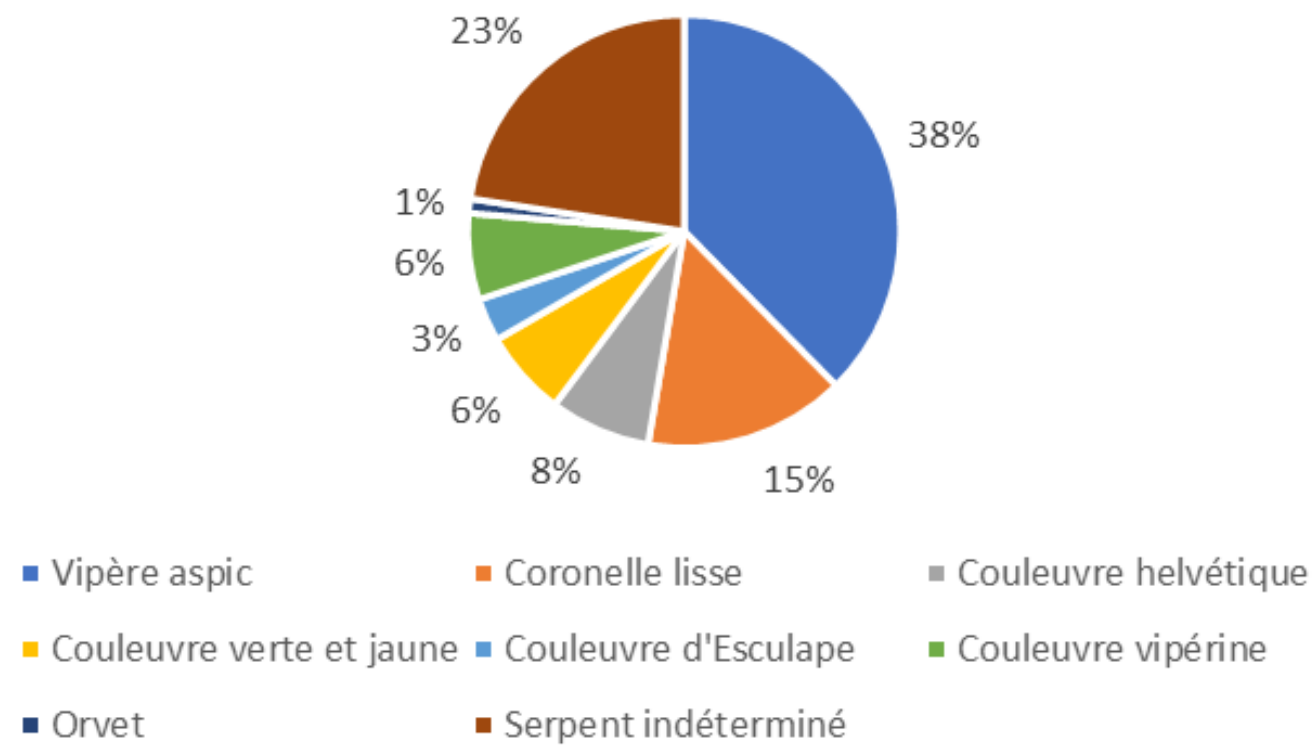
La cohabitation n'est pas possible

Je me déplace

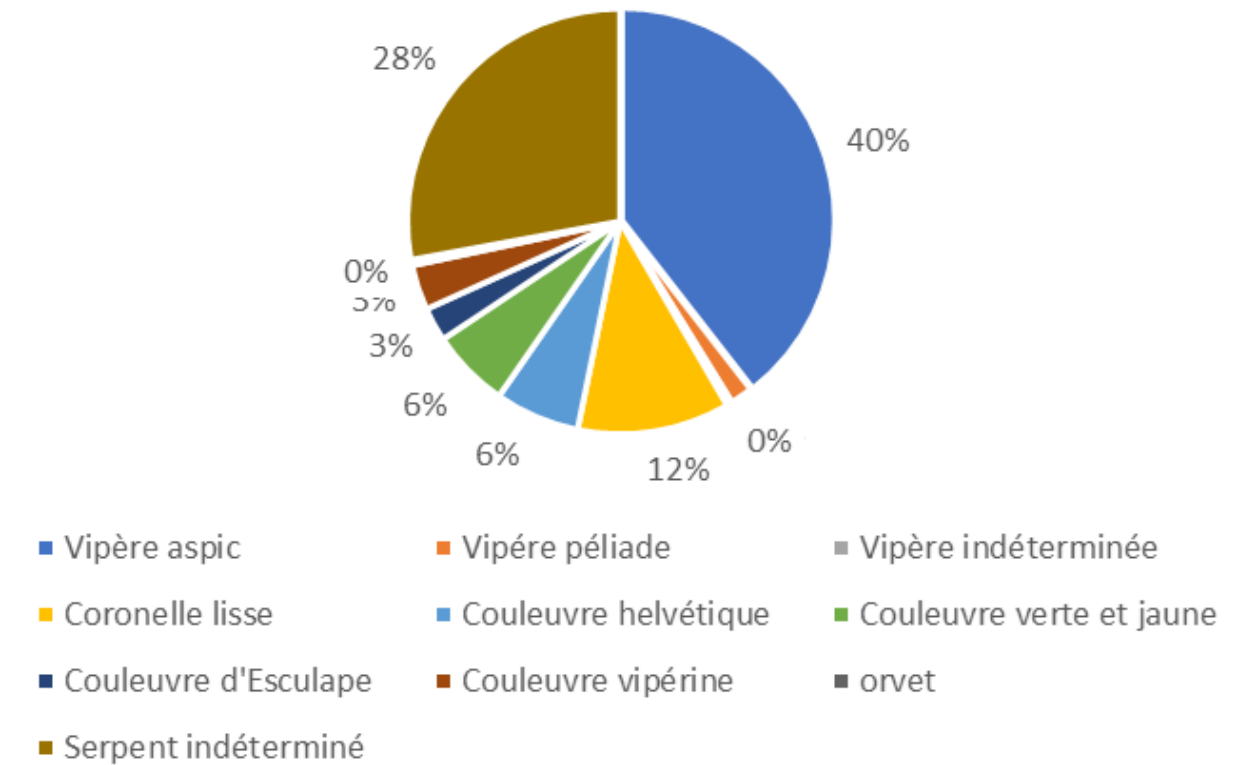
3. Résultats

Pour l'ex-région Auvergne

Répartition par espèce en 2024



Répartition des espèces sur la période 2021-2024



3. Résultats

Pour 2024

93
Sollicitations

38
visites sur
place

19
déplacements

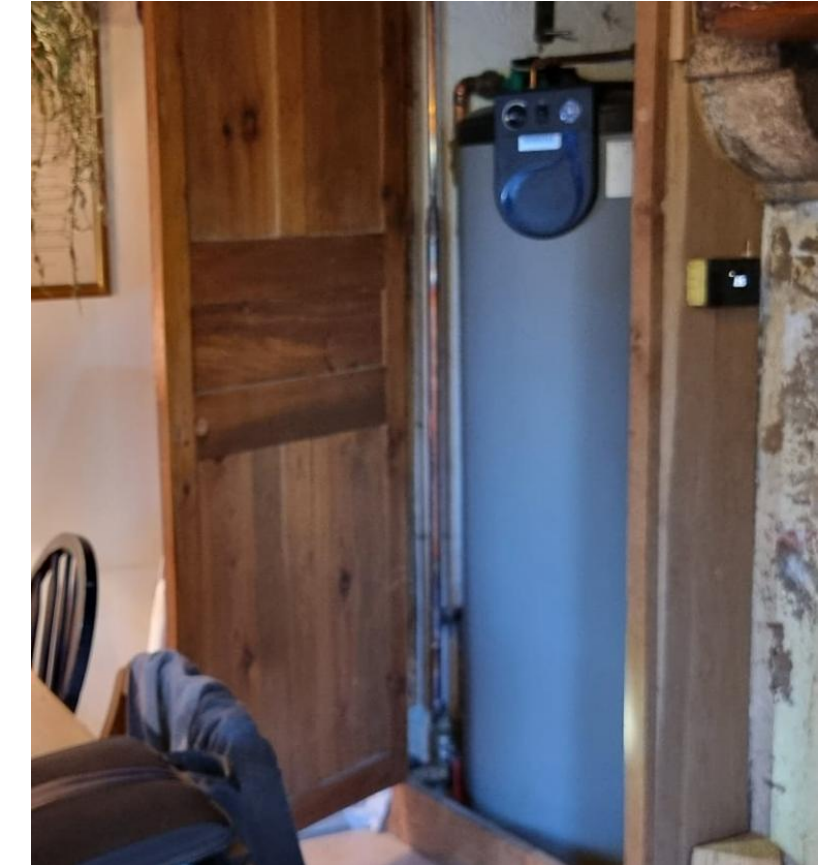
Plus de 1 800Km parcourus par nos bénévoles

Environ 70 heures de mobilisation bénévoles au total soit équivalent 8,5 jours

3. Résultats

Les cas les plus fréquents

- Dans les garages
- Dans les caves
- Fuite du serpent vers l'intérieur de l'habitation
- Dans le jardin de maison en cours de renovation
- Abris de piscine
- Mur, murets de pierres seches proche de la maison,
- Sur la terrasse



3. Résultats

Cas “Complexes”

- Cas des populations dans matrice paysagère favorable.
- Cas de serpents dans la cours d'école. (réaction rapide!)
- Cas de vipère dans une voiture



Date: sam. 18 avr. 2026, 17:06
 Subject: Help! Besoin de conseils
 To: <ghra.contact@gmail.com>

Bonjour
 Je suis [redacted] et j'habite (depuis presque 23 ans) au [919 route des Estives à Polignac \(43000\)](#).
 Le 5 avril j'ai été mordue (à l'orteil) chez moi par une vipère avec envenimation puis choc anaphylactique puis antidote et 2 jours de réanimation.
 Aujourd'hui je vais doucement mieux et suis de retour chez moi.
 Nous avons régulièrement vu des vipère chez nous mais là je suis en panique à l'idée d'en revoir une... mon mari en a encore vu une à midi en haut de notre terrain.
 Je cherche donc de l'aide et des conseils.

3. Résultats

Cas “Complexes”

Cas des SOS en hiver – vis à vis de la réglementation

- Option 1: Cohabitation pacifique
- Option 2: Placer la vipère dans un vivarium “*in situ*” avec couvercle et aération
- Option 3: Prise en charge vers un centre de soin agréé ou un capacitaine connu en région

4. Perspectives

- Formation “captures” avec la SHF, pour manipulation de venimeux
- Prise en compte des cas hivernaux dans les demandes de dérogation lors des renouvellements
- Harmonisation/ simplification des demandes de dérogation au niveau national ?(par les Dreal?)

Merci pour votre attention

COORDONNÉES

Observatoire des Reptiles d'Auvergne (ORA)

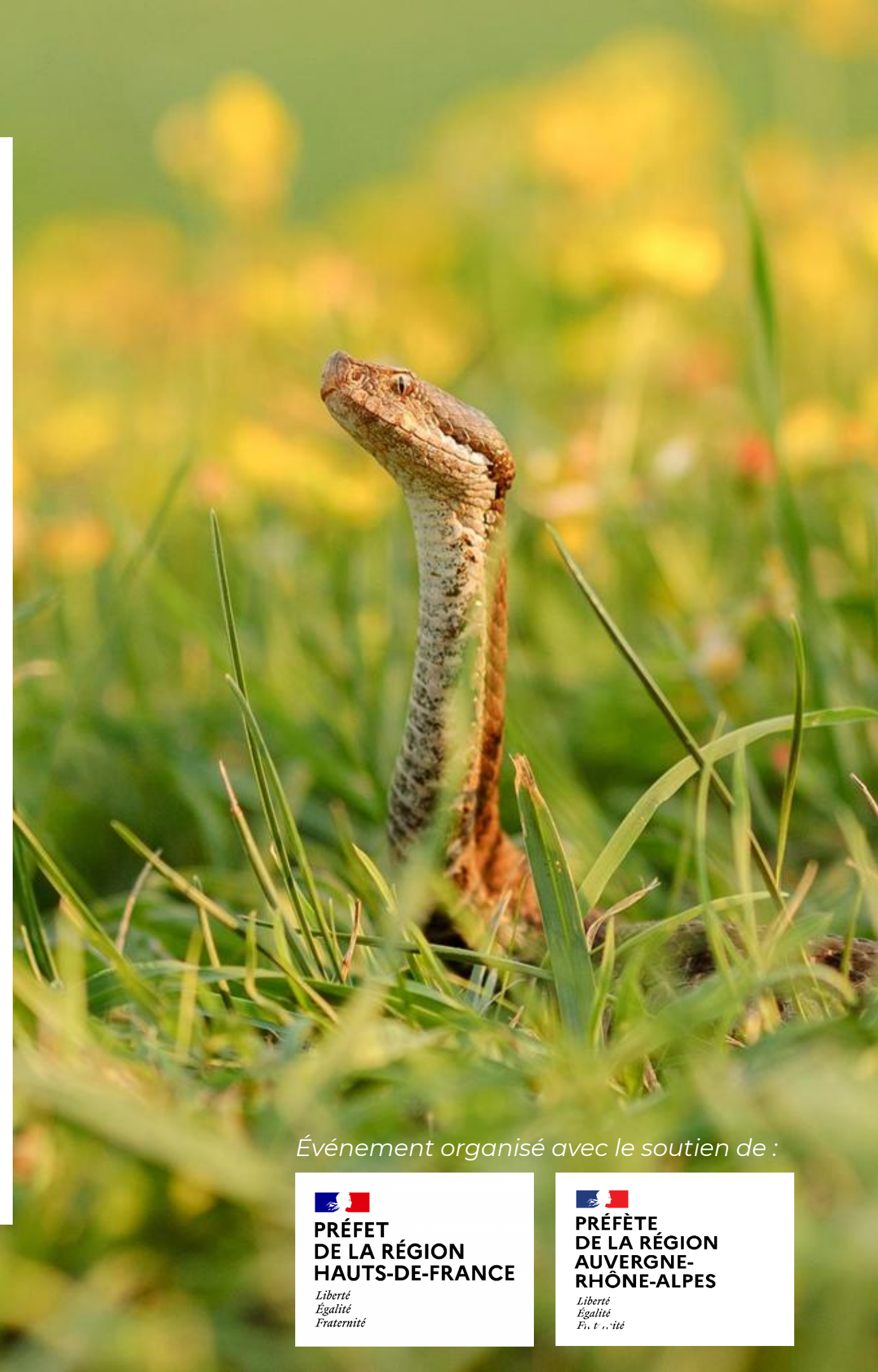
Mail: reptiles.auvergne@gmail.com



<https://www.facebook.com/groups/reptiles.auvergne>



@observatoirereptilesauvergne



Événement organisé avec le soutien de :

